

PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil du Village de Memramcook, tenue le lundi 8 février 2021, à 18 h 30, via téléconférence (Zoom).

Présences :	Michel Gaudet	-	Maire
	Gilberte Nowlan	-	Conseillère/Maire suppléante
	Marc Boudreau	-	Conseiller
	Joe Breau	-	Conseiller
	Brian Cormier	-	Conseiller
	Mariane Cullen	-	Conseillère
	Monique Bourque	-	Directrice générale/Greffière
	Caroline LeBlanc	-	Directrice générale/Directrice des finances
	Maryse LeBlanc	-	Directrice des loisirs et de la programmation
Absences :	Raoul Boudreau	-	Conseiller
	Eric Mallet	-	Directeur des opérations et infrastructures
	Philippe Vachon	-	Gérant du terrain de golf et de l'aréna

En raison de la pandémie de la Covid-19, la réunion extraordinaire est tenue via téléconférence (Zoom).

1. **Appel à l'ordre**

Monsieur le maire, Michel Gaudet, appelle la réunion à l'ordre à 18 h 33.

2. **Constatation du quorum par la greffière**

La greffière constate le quorum.

3. **Déclaration de conflit d'intérêts**

Aucun conflit n'est déclaré.

4. **Adoption de l'ordre du jour**

Proposé par Marc Boudreau

Appuyé de Mariane Cullen

Que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé. **Adoptée à l'unanimité.**

5. **Présentation – projet du jardin communautaire de la Solitude**

Messieurs Paul Soucy, président de la Solitude de Pré-d'en-Haut, et Étienne Bérard, coordonnateur, font une présentation au conseil. Un groupe travaille à mettre sur pied un jardin communautaire qui serait accessible aux gens de la communauté. Celui-ci serait situé sur la propriété de la Solitude, sur la rue Principale, et fournirait l'accès à quelques serres sur une section d'environ 0,5 acre. Il y aurait des bacs surélevés ainsi qu'au sol, des outils et des équipements nécessaires à s'occuper d'un jardin, une aire de stationnement, une clôture entourant le jardin et la possibilité de

P21 – 02 – 015

pomper l'eau d'un étang situé à proximité. Certains organismes et comités locaux ainsi que des gens de la communauté ont déjà manifesté leur intérêt au projet, ce qui pourrait encourager une cohésion importante parmi ceux qui partagent une vision enlignée. Des demandes financières ont été soumises aux gouvernements provincial et fédéral et des réponses sont attendues d'ici la fin du mois de février. Pour sa part, le Village de Memramcook est demandé d'investir 9 000 \$ au projet. La demande sera traitée lors d'une prochaine réunion.

6. **Présentation – Chambre de commerce de Memramcook**

Monsieur Tristian Gaudet donne une mise à jour et répond aux questions concernant les activités de la Chambre de commerce de Memramcook. Plusieurs membres du conseil d'administration ont démissionné cette dernière année. Le groupe se concentre sur le recrutement de membres. Le dossier du centre-ville demeure également une priorité et l'invitation reste ouverte à la municipalité de créer un partenariat pour le développement de celui-ci. Le répertoire des entreprises de la municipalité et la promotion par le biais des réseaux sociaux pourraient jouer un rôle important quant à l'évolution de la chambre. Quoique la situation entourant la pandémie ait posé des enjeux et que plusieurs activités ont dû être annulées, le comité envisage encore son tournoi de golf annuel ainsi que quelques activités virtuelles en 2021.

7. **Présentation – Comité des Jeux de l'Acadie**

Madame Brenda Comeau fait une présentation au conseil. En raison de la pandémie, la tenue des Jeux de l'Acadie sera à Saint-Jean en 2022, à Memramcook en 2023 et à Bouctouche en 2024. Le travail se poursuit malgré les dates repoussées. Plusieurs postes sont déjà comblés et les rencontres du comité organisateur reprendront au mois de mars. Plusieurs personnes ont aussi démontré leur intérêt à se rendre bénévoles pour la tenue des Jeux à Memramcook. Le comité rappelle l'importance du renouvellement de la piste et pelouse et demande au conseil une mise à jour des étapes à venir. Sur ce, il est mentionné que des communications ont été entamées auprès d'une firme d'ingénierie et que quelques options viables sont à l'étude. La décision finale reviendra toutefois au nouveau conseil municipal élu aux prochaines élections. Les membres du conseil actuel réitèrent quand même leur volonté à voir le dossier avancer en temps et lieu.

8. **Présentation – Comité J'MEM**

Mesdames Linda Varner et Gisèle Belliveau-Gould donnent une mise à jour des activités du comité. Avec l'arrivée de la pandémie, le programme *Manger frais* est en plus grande demande. Il a donc été nécessaire d'y apporter quelques ajustements afin de répondre au besoin grandissant. Un partenariat a été fondé avec la région de Tantramar et des postes étudiants ont été créés, mais il reste difficile à répondre aux besoins et d'assurer la continuité du programme. Le comité demande que 2 à 3 heures par mois soient mis à la tâche d'un employé de la municipalité afin de faciliter le déroulement du programme. Les tâches pourraient consister d'aller débarrer la porte pour les livreurs de produits, de faire la perception des paiements et de préparer les sacs. Les projets de serres à l'école, de bacs au foyer et du jardin communautaire sont aussi très populaires dans la communauté. Le comité partagera les résultats d'un sondage effectué une fois les paquets préparés.

- P21 – 02 – 016 9. **Lotissement Léo-Paul Gaudet – terrain d'utilité publique**
Proposé par Joe Breau
Appuyé de Gilberte Nowlan
Que le conseil accepte la recommandation de la Commission de services régionaux Sud-est relative au terrain d'utilité publique pour le Lotissement Léo-Paul Gaudet et que le propriétaire verse à la municipalité 6 % de la valeur marchande du lot 20-1, soit 6 % de 15 500 \$ pour un montant de 930 \$. **Adoptée à l'unanimité.**
- P21 – 02 – 017 10. **Nomination – inspecteurs de la Commission de services régionaux Sud-est**
Proposé par Mariane Cullen
Appuyé de Marc Boudreau

ATTENDU QUE Mélanie Chiasson et Josée Vautour ont été acceptées par la Commission de services régionaux Sud-est en tant qu'inspecteurs de bâtiments;

IL EST RÉSOLU QUE le conseil nomme Mélanie Chiasson et Josée Vautour en tant qu'inspecteurs de bâtiments pour le Village de Memramcook;

IL EST OUTRE RÉSOLU QUE le conseil, par la présente, autorise les inspecteurs de bâtiments d'émettre des ordres et de déposer une dénonciation des infractions prévues et conformément aux dispositions de l'article 134 de la *Loi sur l'urbanisme* et de la *Loi sur la prestation de services régionaux*.

Adoptée à l'unanimité
- P21 – 02 – 018 11. **Constitution du conseil à huis clos**
Proposé par Brian Cormier
Appuyé de Gilberte Nowlan
Que le conseil se constitue à huis clos. **Adoptée à l'unanimité**

Article 68(1)(g) de la *Loi sur la gouvernance locale* – litiges actuels ou potentiels touchant le gouvernement local, l'une des personnes morales constituées en vertu du paragraphe 8(1) ou les agences, les organismes, les conseils, les régies ou les commissions du gouvernement local, y compris toute l'affaire dont est saisi un tribunal administratif
- P21 – 02 – 019 12. **Retour en réunion extraordinaire**
Proposé par Marc Boudreau
Appuyé de Mariane Cullen
Que le conseil retourne en réunion extraordinaire. **Adoptée à l'unanimité.**

P21 – 02 – 020

13. **Adoption de résolution(s)**
Non-conformité – NID 00907865
Proposé par Gilberte Nowlan
Appuyé de Joe Breau

ATTENDU QUE le propriétaire du NID 00907865 est en contravention de l'article 10.27(1) de l'arrêté no 38 : *Arrêté adoptant le Plan rural du Village de Memramcook*;

ATTENDU QUE le propriétaire a reçu une ordonnance de la Commission de services régionaux Sud-est sous l'article 134(1) de la *Loi sur l'urbanisme* lui demandant de se conformer;

ATTENDU QUE le propriétaire n'est toujours pas conforme;

IL EST RÉSOLU QUE le conseil autorise l'avocat Me André Daigle de préparer et envoyer une lettre de mise en demeure au propriétaire du NID 00907865 et lui donner 30 jours de délai à se conformer conformément à l'article 10.27(1) de l'arrêté no 38 : *Arrêté adoptant le Plan rural du Village de Memramcook*.

Adoptée à l'unanimité

14. **Prochaine réunion**
La prochaine réunion est prévue le 16 février prochain, à 18 h 30. (réunion ordinaire).

P21 – 02 – 021

15. **Levée de la réunion**
Proposé par Marc Boudreau
Appuyé de Brian Cormier

Que le conseil accepte de lever la réunion et la séance est levée à 20 h 07.
Adoptée à l'unanimité.



Michel Gaudet
Maire



Monique Bourque
Directrice générale/Greffière